

COMMUNE DE OMPS
Séance du 14 novembre 2023

Membres en exercice : 9	Date de la convocation: 07/11/2023 <i>L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre, 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LOISON</i>
Présents : 6	
Votants : 9	Présents : Samuel SARRAILLE, Nicolas GUILLON, André LACAZE, Jean-Luc LOISON, Jean-Claude MOREL, Aline BERTI
Pour : 9	Représentés : Cédric CARNUS par André LACAZE, Franck GIRARD par Jean-Luc LOISON, Nathalie LAVERGNE par Samuel SARRAILLE
Contre : 0	
Abstentions : 0	Excusés :
	Absents :
	Secrétaire de séance : Nicolas GUILLON

Objet: DETR/DSIL 2024 parking centre bourg -

Jean-Luc LOISON, Maire d'OMPS, explique au Conseil Municipal que dans le cadre du dispositif de DETR/DSIL 2024, la commune peut prétendre à un financement sur la réalisation de projets d'investissements.

Dans le cadre de ce dispositif, la commune pourrait déposer un dossier de demande de subvention pour le projet "Parking centre bourg".

Jean-Luc LOISON, Maire d'OMPS, invite le Conseil Municipal à solliciter une subvention de 80% du montant des travaux HT au titre de la DETR/DSIL 2024.

Jean-Claude MOREL, première adjoint présente les coûts prévisionnels des travaux, à savoir :

"Parking centre bourg" : 17 129,40 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Décide de déposer dans le cadre de la DETR/DSIL 2024 le projet : "Parking centre bourg"

Etablit le plan de financement suivant :

Subvention DETR : 40% : 6 851.76 €

Subvention DSIL : 40% : 6 851.76 €

Autofinancement : 3 425.88 €

Total : 17 129,40 € HT

Sollicite en outre une subvention sur les crédits de la DETR/DSIL au taux de 80 % pour permettre l'exécution des travaux et l'amortissement des dépenses engagées ;

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Le Maire,



[Handwritten signature]